

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Table des matières

1. PREAMBULE	2
2. DEFINITIONS	2
3. OBJET DES CGV	3
4. APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CGV	3
5. SERVICES.....	3
6. PRIX	5
7. COMMANDE	6
8. MODALITES DE PAIEMENT.....	6
9. RETARD DE PAIEMENT	7
10. LIVRAISON	7
11. DUREE.....	8
12. REGULARISATION.....	8
13. ACCES AUX SERVICES.....	9
14. GARANTIES	10
15. RESPONSABILITE.....	10
16. RESILIATION	11
17. FORCE MAJEURE.....	11
18. PROPRIETE INTELLECTUELLE	12
19. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES.....	12
20. DISPOSITIONS GENERALES	13
21. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION	13
22. CONTACT	13

1. PREAMBULE

BEEGUP est une plateforme internet dédiée à l'apprentissage des langues vivantes à destination des lycéens et enseignants internationaux, accessible à l'adresse <https://app.beegup.com>

BEEGUP propose plus particulièrement une solution de mobilité virtuelle sécurisée qui place la pratique orale au cœur de son approche pédagogique pour renforcer les compétences langagières des élèves.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV »), régissent les relations entre la société LOUISE MICHEL, société par actions simplifiée, au capital social de 1000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 891 454 944, située 2 rue Diaz, 92100 Boulogne-Billancourt et représentée par Madame Sophie MALRIEUX, en qualité de Présidente (ci-après dénommée « BEEGUP ») d'une part, et ses Clients tels que définis par l'article 2 des présentes CGV, pour toute souscription aux Services proposés par BEEGUP.

2. DEFINITIONS

Abonnement : désigne le contrat entre BEEGUP et le Client donnant accès aux Services Abonnement. L'Abonnement est conclu pour une année scolaire telle, que définie à l'article 11 ci-dessous des présentes CGV.

Client(s) : désigne toute personne morale, publique ou privée, qui souscrit aux Services proposés par BEEGUP à des fins entrant dans le cadre de son activité professionnelle. Il s'agit des Collectivités et des Établissements.

Collectivité(s) : désigne une catégorie de Clients. Il s'agit des collectivités territoriales, des académies, des rectorats et de leurs pendants internationaux.

Établissements : désigne une catégorie de Clients. Il s'agit des établissements scolaires tels que par exemple des lycées et/ou des collèges ainsi que leurs pendants internationaux.

Gestionnaire : désigne la personne physique représentant le Client. Il peut s'agir de gestionnaires, comptables, de chefs d'établissement ou d'enseignants de l'Éducation rattachés au Client.

Partie(s) : désigne(nt) ensemble ou séparément BEEGUP et/ ou le(s) Client(s).

Plateforme : désigne la plateforme internet « Beegup » éditée par BEEGUP, accessible à l'adresse <https://app.beegup.com>.

Services : désignent les Services Abonnement et le/les éventuel(s) Service(s) Supplémentaire(s) souscrits, le cas échéant, par le Client.

Services Abonnement : désignent les services mis à disposition des Utilisateurs pour le compte desquels les Clients sont titulaires d'un Abonnement, tels que décrits à l'article 5 ci-dessous des présentes CGV.

Service Supplémentaire : désigne le service souscrit par le Client, en plus de l'Abonnement, donnant accès à des tests de positionnement certifiés CECRL, à volonté et à la demande, dans la langue choisie par le Client, pour l'auto-évaluation et la mesure de la progression des élèves de son ou ses établissement(s).

Site : désigne le site internet <http://www.beegup.com> édité par BEEGUP.

Utilisateurs : désigne les personnes physiques qui utilisent les Services de BEEGUP dont les droits ont été acquis par le Client dont elles dépendent, qui peuvent être des enseignants ou des élèves d'un ou de même(s) établissement(s), selon les droits acquis.

3. OBJET DES CGV

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la fourniture de Services proposés par BEEGUP à ses Clients. Elles s'appliquent donc à toute commande passée par le Client telle que définie à l'article 7 des présentes CGV.

4. APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Les Clients qui passent commande reconnaissent avoir eu communication préalablement à la passation de leur commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et déclarent les avoir acceptées avant toute passation de Commande.

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la date de passation de la commande.

BEEGUP se réserve néanmoins la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGV. Sauf en cas de soumission à une obligation légale particulière ou pour faire face à des risques imprévus ou imminents en matière de cybersécurité, les nouvelles conditions générales de vente ne seront applicables à la relation contractuelle entre les Parties qu'à compter de la date d'entrée en vigueur du nouvel Abonnement, dans l'hypothèse où le Client souhaiterait renouveler son Abonnement, et sous réserve de leur communication préalable par BEEGUP au Client, par tous moyens, et de leur acceptation par le Client.

Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes CGV, sauf accord écrit co-signé par les Parties. Toute condition contraire posée par le Client, non expressément acceptée par BEEGUP, lui sera donc inopposable quel que soit le moment où elle aura été portée à sa connaissance.

Les présentes CGV et toutes leurs évolutions sont accessibles de façon permanente sur le Site sur le lien suivant : https://www.beegup.com/files/ugd/e7e668_ca744646dff2459f8464d07c8733aace.pdf , permettant ainsi leur impression et/ou leur téléchargement, de manière à permettre au Client de procéder à leur reproduction ou à leur sauvegarde.

5. SERVICES

Les Services proposés aux Clients par BEEGUP sont des services sous forme d'Abonnements et d'options payantes supplémentaires, disponibles en plusieurs langues.

Les Services comprennent les Services Abonnements et le(s) Service(s) Supplémentaire(s) et sont mis à la disposition du Client pour les Utilisateurs suivant(s) de son ou ses établissement(s) :

- Les élèves : notamment pour leur proposer une communauté de correspondants pour parler et progresser rapidement en étant à l'aise à l'oral ;
- Les enseignants de langues étrangères : notamment pour leur permettre de créer une communauté d'enseignants au travers de classes d'échanges et de faire travailler les élèves avec des correspondants à partir d'activités dirigées.

5.1 Les Services Abonnement

Les Services Abonnement sont proposés par BEEGUP sous forme d'Abonnements.

Les Abonnements sont proposés par langue et sont souscrits pour un nombre d'élèves défini.

Les Abonnements donnent accès aux Services Abonnement détaillés ci-après et accessibles sur la Plateforme, à l'adresse <https://app.beegup.com>, au moyen des technologies disponibles et notamment, d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un terminal mobile.

Les Services Abonnement sont uniquement accessibles aux Utilisateurs pour le compte desquels les Clients sont titulaires d'un Abonnement, à savoir les élèves pour lesquels l'Abonnement est souscrit ainsi que l'ensemble des enseignants de langues étrangères du ou de ses établissement(s).

Les Services Abonnement comprennent l'intégralité des services suivants :

- Accès à une revue de presse internationale en vidéos ;
- Accès à des recommandations de profil pour rencontrer des correspondants ou des pairs partageant les mêmes centres d'intérêt que le(s) Utilisateur(s), sous réserve de correspondants ou de pairs effectivement disponibles sur la Plateforme ;
- Accès à des outils conversationnels (audio, vidéo et texte) pour des échanges « live » sécurisés ;
- Accès à un espace de travail permettant aux enseignants de langues étrangères de créer des classes virtuelles de travail et des classes d'échanges avec d'autres professeurs en réciprocité des langues enseignées, au sein et en dehors de l'Établissement.

Sur option payante, les Services Abonnement peuvent également comprendre un accès à un test de positionnement certifié CECRL, à volonté et à la demande, pour l'auto-évaluation et la mesure de la progression du/des Utilisateur(s) du Client dans la langue choisie par le Client pour son Abonnement (ci-après les « Tests Abonnement »).

5.2 Le(s) Service(s) Supplémentaire(s)

Les Clients ont la possibilité de rajouter à leur Abonnement un accès à des tests de positionnement certifiés CECRL, à volonté et à la demande, pour une autre langue que celle choisie pour l'Abonnement, pour l'auto-

évaluation et la mesure de la progression des élèves de son ou ses établissement(s) (ci-avant ou ci-après, le(s) « Service(s) Supplémentaire(s) »). Les Services Supplémentaires ne sont pas compris dans les Abonnements et font l'objet d'une option payante supplémentaire détaillée à l'article 6.3 des présentes CGV.

6. PRIX

Les prix des Abonnements et des options payantes sont accessibles sur le Site à l'adresse <https://www.beegup.com/offres> et sur les catalogues des distributeurs de BEEGUP, mis à la disposition des Clients.

Les prix des Abonnements et des options payantes sont ceux en vigueur au jour de la passation de la commande.

Les prix sont mentionnés en euros et hors taxes.

Les prix des Abonnements sont fonction de la catégorie du Client, du nombre d'élèves du/des établissement(s) concerné(s) et de la souscription ou non aux Tests Abonnement.

BEEGUP se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les nouveaux tarifs ne seront effectifs que dans l'hypothèse où le Client souhaiterait renouveler son Abonnement, à compter de la date d'entrée en vigueur de ce nouvel abonnement, et sous réserve qu'ils aient été communiqués préalablement par BEEGUP au Client, par tous moyens. La conclusion du nouvel Abonnement vaut acceptation du nouveau prix par le Client.

6.1 Prix des Abonnements pour les Collectivités

BEEGUP offre la possibilité aux Collectivités de prendre en charge le coût de l'Abonnement pour tout ou partie des Utilisateurs de tout ou partie de ses établissement(s), pour leur donner accès aux Services Abonnement.

Le prix de l'Abonnement pour les Collectivités est un prix hors taxes (HT) par élève qui est fonction du nombre d'élèves pour lequel la Collectivité souscrit et de leur souscription ou non aux Tests Abonnement.

BEEGUP se réserve toutefois le droit de proposer aux Collectivités un prix forfaitaire selon les accords résultant des négociations intervenues entre les Parties.

6.2 Prix des Abonnements pour les Établissements

BEEGUP propose aux Établissements de souscrire des Abonnements dont le prix est fonction du nombre d'élèves pour lequel l'Établissement souscrit à l'Abonnement et de leur souscription ou non aux Tests Abonnement.

Le prix de l'Abonnement pour les Établissements est un prix hors taxes (HT) par élève.

6.3 Prix des Service(s) Supplémentaire(s)

BEEGUP propose à ses Clients de rajouter à leur Abonnement un accès à des tests de positionnement certifiés CECRL, à volonté et à la demande, pour une ou plusieurs langue(s) supplémentaire(s), pour l'auto-évaluation et la mesure de la progression des élèves de son ou ses établissement(s).

Le prix du Service Supplémentaire est un prix hors taxes (HT) par élève et par langue.

7. COMMANDE

Le Client passe sa commande en remplissant intégralement le formulaire de contact disponible en ligne sur le Site à l'adresse suivante : <https://www.beegup.com/contactenseignant> ou en adressant sa demande par courrier électronique à BEEGUP.

Toute demande reçue par BEEGUP fait l'objet d'un devis préalable, valable 30 jours, envoyé au Client par courrier électronique accompagné des présentes CGV en pièce jointe.

A réception du devis et des présentes CGV par le Client, celui-ci adresse à BEEGUP, par courrier postal ou par courrier électronique, un bon de commande reprenant les éléments du devis en précisant notamment son ou ses adresse(s) email de contact.

L'envoi du bon de commande par le Client à BEEGUP vaut acceptation expresse des présentes CGV par le Client.

Une facture est établie et adressée au Client par BEEGUP à la suite de la confirmation de sa commande laquelle mentionne la formule d'Abonnement souscrite, le(s) Service(s) supplémentaire(s) choisi(s) le cas échéant, le prix et l'adresse de facturation renseignée. La facture est établie en euros.

Toute commande envoyée par le Client est définitive : elle ne peut plus être annulée ni échangée, ni remboursée, même si le Client décide par la suite de renoncer à l'utilisation des Services.

8. MODALITES DE PAIEMENT

La passation de la commande implique un règlement de la part du Client.

Pour les Clients ayant la qualité de « pouvoir adjudicateur » au sens du Code de la commande publique, la facture émise est exigible dans un délai de trente jours tel que défini à l'article R. 2192-10 du Code de la commande publique relatif à la fixation du délai de paiement.

Pour les autres Clients, à l'exception de ceux situés en dehors de l'Union européenne, ce délai peut aller au-delà de 30 jours, sans dépasser 60 jours à partir de la date de facturation (ou 45 jours fin de mois).



Pour les Clients situés en dehors de l'Union européenne, ce délai peut aller jusqu'à 90 jours à partir de la date de facturation.

Tout règlement doit impérativement comporter le numéro de facture.

Les modes de règlement à disposition du Client sont les suivants :

- Pour les Clients relevant de la comptabilité publique : par mandat administratif, validé par la collectivité locale ou l'organisme public. La commande devra avoir été obligatoirement acceptée par l'organisme payeur ;
- Dans tous les autres cas, par chèque, mandat postal, virement, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement proposé par BEEGUP au choix du Client exprimé lors de sa commande.

Le Client garantit à BEEGUP qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement, lors de la passation de la Commande.

BEEGUP se réserve toutefois le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution d'une Commande, quels que soient sa nature et son niveau d'exécution, en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le Client à BEEGUP, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative à l'utilisation du site et au paiement d'une Commande.

9. RETARD DE PAIEMENT

Tout montant TTC ou HT, non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du Client.

BEEGUP se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte journalière par jour de retard.

Enfin, BEEGUP se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler l'Abonnement en cours, en cas de non-paiement partiel ou intégral d'une commande.

10. LIVRAISON

La livraison correspond à l'envoi, au(x) contact(s) désigné(s) sur le bon de commande ou associé(s) au compte Client sur le Site, d'un courrier électronique comprenant un Code d'activation pour chaque Utilisateur, permettant leur accès respectif aux Services Abonnement et/ou au(x) Services Supplémentaire(s) souscrits par le Client, sous réserve de la création d'un compte Utilisateur, dont les modalités sont définies dans les Conditions générales d'Utilisation de la Plateforme, jointes au courrier.

Les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme sont également accessibles sur le Site ou sur le lien suivant : https://www.beegup.com/files/ugd/e7e668_ca744646dff2459f8464d07c8733aace.pdf



Le Client s'engage à conserver les éléments contenus dans ce courrier électronique, en ce compris ses pièces jointes.

Le Client reconnaît que les Codes d'activation sont exclusivement réservés à l'usage unique des Utilisateurs de son ou ses établissement(s). Le Client ne peut, de quelque manière que ce soit, communiquer un Code d'activation à des tiers à l'exception de ses Utilisateurs.

BEEGUP met tout en œuvre pour livrer dans les meilleurs délais les commandes acceptées, et dont le paiement est confirmé par son organisme bancaire.

La commande donne lieu à un délai de livraison moyen de 48 heures à compter de la confirmation de paiement par l'organisme bancaire de BEEGUP. Ce délai de livraison est cependant donné à titre informatif et indicatif.

Tout retard par rapport au délai indicatif de livraison initialement prévu ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le Client, ni donner lieu à une quelconque pénalité ou indemnité.

Toutes les livraisons sont faites au lieu de destination mentionné sur le bon de commande (adresse électronique et/ou adresse postale valide du Client).

11. DUREE

Tout Abonnement est conclu pour la durée d'une année scolaire, dont le calendrier est fixé, chaque année, par Arrêté ministériel ou son pendant international.

L'Abonnement prend effet à compter de la date de la rentrée scolaire indiquée dans l'Arrêté ministériel ou son pendant international ou à compter de la date de souscription à l'Abonnement, si celle-ci est postérieure à la date de rentrée scolaire indiquée dans l'Arrêté ministériel ou son pendant international.

L'Abonnement est conclu pour la durée de l'année scolaire concernée et se termine à la date de l'année scolaire indiquée dans l'Arrêté ministériel ou son pendant international.

L'Abonnement prend automatiquement fin à l'échéance contractuelle. Pour pouvoir continuer à avoir accès aux Services, le Client devra souscrire à un nouvel Abonnement auprès de BEEGUP.

La fin de l'Abonnement génère la suppression des Comptes Utilisateurs associés à l'Abonnement, dans l'hypothèse où le Client ne souhaiterait pas renouveler son Abonnement.

12. REGULARISATION

Le Client souscrit à des Abonnements dont les conditions tarifaires dépendent du nombre d'élèves de son/ses établissement(s) pour lequel il souscrit.

Le Client peut toutefois modifier le nombre d'élèves de son/ses établissement(s) pour lequel il souscrit, en cours d'Abonnement.

Le Client s'engage alors à adresser sa demande de modification d'Abonnement à BEEGUP par courrier électronique.

La régularisation des conditions d'Abonnement fera l'objet d'une révision acceptée par écrit par BEEGUP et d'une facture de régularisation établie et adressée au Client par BEEGUP.

Cette facture de régularisation est exigible selon les conditions prévues ci-dessus à l'article 8 des présentes CGV.

A compter de la confirmation de paiement par l'organisme bancaire de BEEGUP, cette dernière s'engage à envoyer au Client, un courrier électronique comprenant un Code d'activation pour chaque nouvel Utilisateur, permettant leur accès respectif aux Services Abonnement et/ou au(x) Services Supplémentaire(s) souscrits par le Client, sous réserve de la création d'un compte Utilisateur, dont les modalités sont définies dans les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme disponibles sur le Site.

13. ACCES AUX SERVICES

Les Codes d'activation envoyés par BEEGUP au Client à la suite de sa souscription à un Abonnement, donnent accès à ses Utilisateurs aux Services Abonnement et/ou au(x) Services Supplémentaire(s) pour lesquels il a souscrit, sous réserve de la création d'un compte Utilisateur, dont les modalités sont définies dans les Conditions générales d'Utilisation de la Plateforme disponibles sur le Site.

BEEGUP s'engage à communiquer les Codes d'activation au Client dans les conditions prévues à l'article 10 des présentes CGV.

Le Client accepte que l'usage de la Plateforme par ses Utilisateurs fasse l'objet d'analyses par BEEGUP, dont les données seront traitées de manière anonyme, tout au long de l'Abonnement (et 6 mois après l'échéance) pour (i) renforcer et personnaliser les Services en fonction des préférences des élèves et des enseignants et (ii) comprendre l'usage des Services pour les adapter le cas échéant.

BEEGUP s'engage à mettre en œuvre tous les moyens permettant aux Utilisateurs un accès fiable et rapide aux Services. L'Utilisateur est en revanche seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

Pour toute demande d'informations, de précisions ou pour toute réclamation, le Client doit contacter le Service Client de BEEGUP, afin de permettre à ce dernier de tenter de trouver une solution au problème.

Le Service Client de BEEGUP est accessible :

Par email : scacouault@beegup.com

Par courrier : LOUISE MICHEL, 2 rue Diaz, 92100 Boulogne-Billancourt

14. GARANTIES

Les présentes CGV sont soumises aux conditions de garanties légales prévues aux articles 1641 et 1648 du Code civil reproduits ci-dessous :

Article 1641 Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus* ».

Article 1648 alinéa 1er Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice* ».

15. RESPONSABILITE

BEEGUP ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme civilement responsable envers le Client ou ses Utilisateurs de quelconques dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation des Services.

En aucun cas, BEEGUP ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage, de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données, perte de chance ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Services visés aux présentes. En outre, aucune assistance procurée par BEEGUP dans l'utilisation des Services ne peut créer de garantie supplémentaire par rapport aux présentes conditions.

BEEGUP ne pourra être tenue responsable de l'impossibilité pour un Utilisateur de trouver un correspondant ou un pair sur la Plateforme, dès lors qu'elle ne peut garantir l'inscription ni la disponibilité de ceux-ci, tout au long de la durée de l'Abonnement.

Sauf en cas de faute lourde (non intentionnelle) et/ou dolosive (intentionnelle) et/ou manquement à une obligation essentielle, la responsabilité de BEEGUP est limitée, tous dommages confondus, à un montant perçu équivalent à la somme annuelle payée par le Client au titre de son Abonnement, à la date de survenance du dommage.

BEEGUP n'est pas responsable de l'utilisation ni de l'interprétation de la Plateforme faite par l'Utilisateur et notamment de leur manquement aux Règles de la communauté mentionnées à l'article 6 des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme disponibles sur le Site.

BEEGUP n'est pas responsable des propos, informations, contenus ou messages textes, audio et vidéo que les Utilisateurs tiennent ou publient sur la Plateforme.

Les liens hypertextes présents sur la Plateforme et renvoyant à un site Internet tiers ne sauraient engager la responsabilité de BEEGUP.

Dans l'hypothèse où un Utilisateur constate que des propos ou des contenus tenus ou publiés sur la Plateforme sont manifestement illicites, tel qu'un propos ou un contenu diffamant, dénigrant, raciste ou

portant atteinte à la vie privée ou qu'un lien hypertexte pointe vers un contenu tiers pouvant être considéré comme tel, l'Utilisateur a la possibilité de le signaler au chef de son Établissement référent ou à BEEGUP, sous réserve qu'il en ait informé préalablement le chef de son Établissement référent, via l'adresse email de signalement figurant sur la Plateforme, en précisant les éléments suivants :

- Si l'auteur du signalement est une personne physique : ses nom, prénom(s), adresse électronique ;
- Les informations relatives à l'Utilisateur ayant émis le contenu ou le propos illicite ;
- La description du contenu ou du propos litigieux ;
- Les motifs légaux pour lesquels le contenu ou le propos doit être retiré ou rendu inaccessible ;
- La copie éventuelle de la correspondance adressée à l'auteur du contenu ou du propos illicite.

BEEGUP s'engage à transmettre le signalement au chef d'Établissement référent de l'Utilisateur ayant émis le contenu ou le propos illicite, par tous moyens et dans les plus brefs délais ainsi qu'à faciliter la communication entre les chefs d'Établissement référents des deux parties prenantes.

BEEGUP qui exerce en qualité d'hébergeur des contenus de la Plateforme, se réserve le droit de supprimer tout contenu manifestement illicite (consignes écrites et/ou audio) qui lui aura été signalé, conformément aux dispositions légales en vigueur et prévues notamment dans la LCEN du 21 juin 2004.

BEEGUP se réserve également le droit de supprimer le compte de l'Utilisateur signalé sans que le Client ne puisse s'opposer à cette suppression ou à tout autre sanction émise à l'encontre de cet Utilisateur, pour comportement non conforme aux Conditions Générales d'Utilisation.

La responsabilité de BEEGUP ne pourra en aucun cas être recherchée en cas d'exercice de cette faculté de suppression ou de retrait d'un contenu et/ou d'un compte signalé(s).

16. RESILIATION

Le contrat sera résilié de plein droit, totalement ou partiellement, en fonction de l'inexécution, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations, non réparé malgré une mise en demeure de s'exécuter restée sans effet sous 8 jours, sans préjudice de tous dommages intérêts qui seraient dus.

La résiliation met immédiatement fin à l'accessibilité de la Plateforme par les Utilisateurs. Les sommes payées à BEEGUP au titre de l'Abonnement en cours lui restent définitivement acquises. Aucune indemnité ne pourra être demandée à BEEGUP à la suite de cette résiliation.

Le contrat sera résilié de plein droit, totalement ou partiellement, en fonction de l'inexécution, en cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations, non réparé malgré une mise en demeure de s'exécuter restée sans effet sous 8 jours, sans préjudice de tous dommages intérêts qui seraient dus.

17. FORCE MAJEURE

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux Parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des Parties tels que définis à l'article 1218 du Code civil et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement

possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : épidémie, pandémie, blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

La Partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre Partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Les Parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes CGV pourront être résiliées par la Partie lésée.

18. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site est protégé par le Code de la Propriété Intellectuelle, comprenant les législations régissant les droits d'auteur et droits voisins, le droit des marques, le droit des dessins et modèles, le droit des brevets.

BEEGUP est propriétaire exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle tant sur la structure que sur le contenu du Site (notamment textes, logos, images, éléments sonores, logiciels, icônes, mise en page, base de données ou toutes autres données contenues dans le Site) ou a acquis régulièrement les droits permettant l'exploitation de la structure et du contenu du Site, sans aucune limitation.

Les marques et logos reproduits sur le Site (notamment celles de BEEGUP ou de ses partenaires) sont déposés par les sociétés qui en sont titulaires. Toute reproduction, totale ou partielle de ces marques ou logos, par quelque moyen que ce soit, sans autorisation préalable du titulaire concerné est interdite.

Le Site, ainsi que l'ensemble des éléments le composant (tels que notamment, mais non exclusivement, les textes, les images, les illustrations, les photographies et bases de données) sont la propriété exclusive de BEEGUP, ou font l'objet d'une autorisation d'exploitation dont la société BEEGUP est seule bénéficiaire.

Toute utilisation en dehors des présentes CGV est interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle, les dispositions législatives et réglementaires de tous pays et les conventions internationales.

Pour les informations relatives à la propriété intellectuelle des contenus publiés par BEEGUP et/ou les Utilisateurs sur la Plateforme, nous vous prions de vous reporter aux Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme accessibles sur le Site ou sur le lien suivant :

https://www.beegup.com/files/ugd/e7e668_ca744646dff2459f8464d07c8733aace.pdf

19. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Pour des informations sur la collecte de données personnelles que peut être amenée à réaliser BEEGUP, nous vous prions de vous reporter à notre Politique de confidentialité accessible sur le Site ou sur le lien suivant : <https://app.staging.beegup.com/docs/fr/privacy-policy.pdf>

20. DISPOSITIONS GENERALES

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes CGV ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

21. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français.

Les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation, de la validité ou de l'exécution du Contrat.

A défaut de résolution amiable, le litige entre les Parties sera soumis à la compétence des tribunaux français.

La version française des présentes CGV est la seule version qui fait foi.

22. CONTACT

Pour toute information, question ou en cas de difficultés (notamment au cas où vous ne recevez pas l'email donnant accès au Code de validation), vous pouvez contacter BEEGUP :

Par courrier :

LOUISE MICHEL,

2 rue Diaz
92100 Boulogne-Billancourt

Par téléphone : +33 (0)6.22.49.28.78

Par mail : scacouault@beegup.com.

Via le Site et son formulaire de contact : Nous envoyer un email